

La formation 2CA pour adolescents sourds ou malentendants

Les objectifs de la formation 2CA :

La formation 2CA-SH option A vise à comprendre la relation au monde et au savoir des adolescents sourds et malentendants et plus particulièrement comment la spécificité de leurs modes de communication influe sur leur fonctionnement cognitif et leurs apprentissages.

Cette formation a pour but de permettre aux enseignants du second degré de mettre en œuvre des démarches pédagogiques qui tiennent compte de la particularité de ce public, de leurs difficultés et ressources propres, pour favoriser l'accès aux savoirs communs de l'école obligatoire de tous les élèves sourds, oralisants ou signeurs, dans des conditions optimales d'apprentissage.

Les situations d'enseignement visées par la formation

Les enseignants des collèges et lycée qui sont formés au 2CA-SH au sein de l'INS HEA dans cette option, seront confrontés à une grande diversité de situations professionnelles :

- *Au niveau des élèves :*
 - présentant divers degrés de surdité
 - ayant opté pour un projet d'éducation oraliste
- Suivant leurs besoins d'aide à la communication en français oral, ils auront recours ou non à un(e) codeur (euse) utilisant la Langue Française Parlée Complétée (LFPC ou LPC) ayant choisi un projet d'éducation bilingue
- Suivant leur niveau de maîtrise du français oral et/ou écrit, et suivant les disciplines enseignées, ils auront recours ou non à un interprète Langue des Signes Française/Langue Française ou une interface de communication¹.

- *Au niveau des dispositifs de scolarisation*
 - classe ordinaire avec des élèves intégrés de façon individuelle ou collective
 - UPI (Unité Pédagogique d'Intégration²)
 - classe spécialisée dans un établissement assurant la scolarité dans le second degré
- *Au niveau des fonctions qu'ils auront à assumer :*
 - enseignement seul dans la classe
 - enseignement avec la présence d'un codeur, d'une interface ou d'un interprète dans la classe
 - Face à un public mixte entendants/sourds
 - En regroupement d'UPI face à un public uniquement de sourds
 - soutien
 - coordination d'UPI
 - professeur ressource pour des enseignants non encore formés

Les contenus de la formation

Les éléments essentiels de la formation s'articulent autour de plusieurs volets :

- les concepts généraux de l'ASH, les cadres législatif et réglementaire de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

¹ Enseigner et apprendre en LSF : vers une éducation bilingue, *NRAIS*, Hors série, Cnefei Suresnes, juin 2005

² Les UPI : les élèves en situation de handicap dans le second degré, *NRAIS*, n°21, Cnefei Suresnes, 2003

- le travail en partenariat et le positionnement professionnel de l'enseignant dans les équipes
- la connaissance de l'adolescent sourd ou malentendant, de ses processus et modalités d'expression et d'apprentissage
- l'élaboration de projets adaptés aux besoins spécifiques des élèves sourds
- l'élaboration de démarches didactiques différenciées et adaptées

Ces démarches pédagogiques adaptées aux compétences cognitives, linguistiques et sociales des élèves sourds privilégient plus particulièrement la construction des connaissances en passant par l'expérimentation, l'utilisation de supports visuels et schématiques, les situations interactives et l'interdisciplinarité pour aider ces élèves à établir des liens entre toutes les sources de connaissances.

Les modalités de formation

Pour atteindre ces objectifs, la formation s'organise autour de 12 modules répartis sur 3 périodes de 2 semaines chacune. Diverses modalités de formation sont retenues : des cours théoriques, des mises en situation, des débats organisés autour de séquences pédagogiques filmées, des analyses de pratiques professionnelles, des échanges avec des professionnels d'autres disciplines et divers partenaires intervenant dans le champ de l'ASH.

Lors des évaluations de la formation, les stagiaires eux-mêmes nous renvoient leur satisfaction, non seulement d'avoir appris à propos des adolescents sourds, mais aussi de l'intérêt et des possibilités de transfert de ces connaissances pour d'autres publics d'élèves.